



Le Lundi 03 novembre 2025 à 20h00
Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence
de Monsieur Denis LHOTELAIN, Maire

Date de la convocation : 27 octobre 2025

Était présent l'ensemble du conseil municipal à l'exception de :

Monsieur Patrice VIEILLARD excusé et représenté par Monsieur Fabrice CHRISTOPHE,
Monsieur Hervé GAUTIER excusé et représenté par Madame Fabienne BARITUSSIO,
Monsieur Fabian CHARLOT excusé et représenté par Monsieur Christian TREMLET,
Monsieur Christian DEHAIES et Monsieur Jérémie PINCHON absent et excusé.

Monsieur Fabrice CHRISTOPHE a été nommé secrétaire.

Point du Maire sur ce qui a été fait depuis la réunion du 15 septembre 2025 et ce qui devrait être prévu par la suite :

- 15 septembre : Rendez-vous de chantier à la Mairie pour l'assainissement.
En présence de Madame GOUVION, de la direction eau assainissement, Monsieur LEBEUF du bureau d'études TFI, de l'entreprise EHTP, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 16 septembre : Réunion au lotissement avec le Maître d'Ouvrage, le géomètre, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o Ce même jour, l'entreprise JUVIGNY a posé le portail et le portique au terrain de football.
- 17 septembre : Rendez-vous de chantier aux écoles, avec Monsieur LEMONNIER, l'architecte TDA, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 18 septembre : Intervention de l'entreprise DIANCOURT au presbytère pour rénover la buanderie, isoler les combles et aménager une chambre.
- 19 septembre : Les employés, Antoine et Alain débutent les travaux de peinture au presbytère.
- 22 septembre : Au matin, réunion de chantier pour l'assainissement à la Mairie. Fabienne BARITUSSIO était présente.
 - o L'après-midi à la salle des fêtes, 2 personnes de l'INRA sont venues présenter ce qu'elles ont trouvé lors des fouilles archéologiques sur Caurel. Les enseignants et les enfants des écoles étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions. Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO, Christian DEHAIES et moi avons participé à cette réunion.
 - o Au soir : Conférence de territoire au Pôle Beine Bourgogne à Witry-lès-Reims.

- 23 septembre : Rendez-vous de chantier au lotissement Ruisseau la Blanche II avec le Maître d’Ouvrage, le géomètre, les entreprises et moi.
- 24 septembre : Visite du chantier des écoles, les entreprises sont dans les temps.
- 25 septembre : Conseil Communautaire du Grand Reims à l’Hôtel de Ville de Reims.
- 26 septembre : Réunion à la Mairie pour la vidéo protection ; étaient présents : Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO, Jacki PINON, Éric PIERROT, Christian TREMLET et moi.
- 29 septembre : Rendez-vous de chantier pour l’assainissement, comme tous les lundis à la Mairie, Madame GOUVION, Monsieur LEBEUF, EHTP, Monsieur MAULVAUX pour le Département, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o Au soir, je suis allé au Conseil d’Orientation Voirie à Gueux.
- 30 septembre : Réunion de chantier au lotissement, avec le Maître d’Ouvrage Monsieur MARECHAL, Monsieur LANTHIER, géomètre, les entreprises et moi.

- 1^{er} octobre : Rendez-vous de chantier aux écoles, Monsieur LEMONNIER, l’architecte TDA, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 6 octobre : Réunion pour l’assainissement, tout le monde était présent.
 - o L’après-midi : réception des travaux du lotissement Ruisseau la Blanche II, sans problème particulier. Les plantations d’arbres seront réalisées en novembre.
- 8 octobre : Rendez-vous de chantier aux écoles, les travaux avancent bien et seront terminés aux vacances de la Toussaint.
- 9 octobre : les employés Antoine et Alain continuent les peintures au presbytère.
 - o L’après-midi à la Mairie, réunion avec Monsieur DAVENNE, AGENCIA, Madame PFAFF, Architecte ; les bureaux d’études ; Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi pour clore le cahier des clauses techniques particulières de la salle des fêtes.
- 10 octobre : Intervention de l’entreprise LOTH pour les travaux d’électricité au presbytère.
- 13 octobre : Réunion de chantier à la Mairie, pour l’assainissement suivie par Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 14 octobre : Conseil d’écoles à Pomacle : étaient présents Fabrice CHRISTOPHE, Marie-France LHOTELAIN et moi.
- 15 octobre : Rendez-vous de chantier à l’école, on est sur la bonne voie pour terminer les travaux.
- 16 octobre : Première réunion pour les travaux au 5 rue Gayat, avec VHS, Monsieur HUTOIS ; Monsieur DAVENNE, AGENCIA ; les entreprises, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 17 octobre : Réunion à la Mairie, avec Monsieur DUCROCQ et Madame VAN HOUCKE pour l’assainissement du lotissement des Coudriers.
- 20 octobre : Rendez-vous de chantier pour l’assainissement, y assisteaient Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 24 octobre : Au matin, deuxième réunion pour l’assainissement, cette semaine.
 - o L’après-midi, réception provisoire des travaux aux écoles. A ces deux rendez-vous, nous étions présents : Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 27 octobre : Conseil d’Orientation eau assainissement à Gueux.
- 28 octobre : Réunion à la Mairie, avec Monsieur WOJICK, Maître d’Ouvrage du lotissement des Coudriers, Monsieur Éric DUCROCQ, représentant les habitants et moi.
- 30 octobre : Réunion de chantier au 5 rue Gayat avec l’architecte, les entreprises et moi.

- 2 novembre : A la salle socio-éducative, les organisateurs du Roadmen, en grand nombre, ont remis un chèque de 4 964 euros à l'Association Rémoise Roseau de lutte contre le cancer, Fabienne BARITUSSIO et moi étions présents.
 - Malheureusement dans la matinée, des plots ont été dégradés au Château d'eau et des bungalows de chantier visités et déplacés dans les champs.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour,

Développement des sujets

- 1- **Le compte rendu du Conseil Municipal du lundi 15 septembre 2025 est approuvé.**
 - POUR : 8 + 2
 - CONTRE : 1 + 1

- 2- **Délibération et convention « brigade environnementale ».**

Ainsi, par la délibération n°CC-2023-221, en date du 16 novembre, le conseil communautaire a autorisé le recrutement de gardes-champêtres, permettant la création d'une « Brigade environnementale » ayant vocation à être mise à disposition des communes qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter POUR la signature de la convention. Une délibération est donc faite pour autoriser Monsieur le Maire à la signer.

- 3- **Délibération et convention « lutte contre les déchets abandonnés ».**

La commune a adhéré au Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) proposé par les éco-organismes Citeo/Adelphe, en signant une convention de groupement avec la Communauté urbaine du Grand Reims. Le terme maximum de cette convention était fixé au 31/12/2028.

Or, les éco-organismes Adelphe/Citeo ont obtenu récemment une prolongation de leur agrément jusqu'au 31/12/2029. Ils ont donc transmis au Grand Reims un avenant à la convention de financement ayant pour effet de modifier la durée de la convention : désormais 5 ans fermes (jusqu'au 31 décembre 2027) avec possibilité de reconduction de 2 fois 1 an (jusqu'au 31 décembre 2029). Cela représente une année supplémentaire de soutien financier. Par ailleurs, la répartition territoriale des conventions de soutien entre les éco-organismes a finalement impliqué une signature de la convention entre le Grand Reims et l'éco-organisme Adelphe et non Citeo.

Afin de faire concorder la convention de financement et la convention de groupement, il est demandé à la Commune signataire de la convention de groupement de :

- **Prendre une nouvelle délibération en conseil municipal** pour acter de cet avenant à la convention de groupement prolongeant la durée de la convention et mettant à jour le nom de l'éco-organisme partenaire en remplaçant Citeo par Adelphe,
- **Signer l'avenant** à la convention de groupement.

Pour à l'unanimité.

4- Délibération « rapport d'activité 2024 du Grand Reims »

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

5- Délibération « demandant à la Communauté Urbaine du Grand Reims d'engager la procédure prescription de la révision allégée n°1 du PLU ».

Il est nécessaire d'adapter le document d'urbanisme afin de se conformer au jugement rendu par le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne en date du 3 juillet 2025, annulant la délibération du 30 mars 2023 du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims qui a approuvé le plan local d'urbanisme de Caurel, en tant que ce document classe en zone Ai les parcelles cadastrées AB 176, AB 177, AB 116, AB 119, AB 111, AB 112 et AB 115,

Une réunion s'est tenue le 12 septembre 2025 en présence des services de la DDT et de la Chambre d'agriculture qui préconisent d'engager une révision allégée du PLU pour transformer la zone AI située au cœur du village en zone AU,

Il est nécessaire de lancer une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Caurel pour permettre : le reclassement des parcelles cadastrées AB 176, AB 177, AB 116, AB 119, AB 111, AB 112 et AB 115, actuellement classées en zone Ai (Agricole inconstructible) situées en cœur du village en zone Au.

Le Conseil Municipal demande que les parcelles AB 176 et 177 soient remises en UA au lieu de AU.

Les modalités de concertation se feront par l'affichage pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU révisé.

La délibération est suspendue.

6- Délibération et convention « rétrocession du génie civil téléphonique » du lotissement Ruisseau la Blanche II.

Il a été demandé par Monsieur MARECHAL K&S IMMO, le Maître d'Ouvrage du lotissement de Ruisseau la Blanche II de signer une convention de rétrocession concernant le génie civil téléphonique.

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité.

7- Délibération Décision Modificative « remboursement caution suite à l'état des lieux du presbytère ».

Section de fonctionnement :

Dépenses – Chapitre 011 – Article 615221 (entretien, réparations bâtiments publics) : - 825 €

Dépenses – Chapitre 023 : + 825 €

Section d'investissement :

Recettes – Chapitre 021 : + 825 €

Dépenses - Chapitre 16 – Article 165 (dépôts reçus) : + 825 €

Le conseil Municipal vote à l'unanimité.

8- Délibération « adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Marne »
Approuvée à l'unanimité.

9- Convention de droit d'usage d'une installation de génie civil au profit de losange pour la future salle des fêtes.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités juridiques, techniques et financières par lesquelles le propriétaire accorde pour la durée de la présente convention, un droit d'usage à long terme de ses installations de génie civil à la société LOSANGE.
Approuvée à l'unanimité.

10- Avancement de l'assainissement.

Les travaux ont bien avancé, malgré les problèmes rencontrés dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2025.

11- Début des travaux au 5 rue Gayat.

Suite à l'appel d'offres, les travaux prévus sont d'environ 220 000 euros HT.
En attente de subvention de la Région et du Grand Reims soit 100 000 euros.

12- Aménagements au presbytère.

Isolation du grenier et création d'une 3^{ème} chambre.
Reste la plomberie à faire dans la buanderie.

13- Réception des travaux à l'école.

Reste le puisard à faire à l'arrière de l'extension.

14- Cimetière.

Au prochain Conseil Municipal, une délibération sera prise concernant les tarifs et le règlement.

15- Questions diverses.

- Christian TREMLET :
Question : pas de signalisation sur le camion
Réponse : voir avec les employés.
- Question : plus de panneau « céder le passage » au niveau du chemin de ronde.
Réponse : un nouveau panneau va être commandé.
- Question : plus de sacs à crottes
Réponse : commande en cours.
- Question : à quand l'accord pour le Permis de la salle de fêtes.
Réponse : toujours pas reçu.
- Éric PIERROT :

ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES

- Marie-France LHOTELAIN :
Question : suite au conseil d'école, sait-on les prévisions des effectifs sur les 3 ans
Réponse : non
Question : où en est-on l'assainissement rue des Coudriers.
Réponse : nous poursuivons les négociations.

Ce qui suivra :

- La fin des travaux aux écoles et au presbytère.
- Après réception du Permis de Construire de la salle des fêtes, l'appel d'offres aux entreprises.
- Les travaux au 5 rue Gayat.
- L'assainissement collectif.
- Les études pour le 12 rue de Berru.
- La reprise des corniches à l'église, après le remplacement d'ardoises en toiture.

Prochains rendez-vous

- 5 novembre : Rendez-vous de chantier aux écoles.
- 6 novembre : Réunion pour la salle des fêtes.
- 7 novembre : Réunion pour l'assainissement.
- 10 novembre : Conférence de territoire au Pôle Beine Bourgogne à Witry-lès-Reims.
- 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts.
- 13 novembre : Conseil Communautaire du Grand Reims à l'Hôtel de ville.
- 15 novembre : Réunion des Maires et des Adjoints du canton de Bourgogne à Cauroy-lès-Hermonville.

La date du prochain conseil sera le lundi 15 décembre à 20h00

La séance est levée à 21h59.